



**DEMANDE D'ALIMENTATION
ÉLECTRIQUE
et FOURNITURE ÉNERGIE /
EAU**
Manifestation non sportive

Cadre réservé à l'administration

N° de demande : ST-

Date d'enregistrement:

Toute demande doit être adressée **au moins 1 mois** avant le début de la manifestation :

Suivi technique	Dépôt des dossiers
Services techniques Joëlle GRAF j.graf@ville-carros.fr – Tél. 06 80 93 95 94	Pôle vie locale - Service vie associative d.boudet@ville-carros.fr - Tél. 04 93 29 58 66 i.couture@ville-carros.fr - Tél. 04 93 29 58 65

DEMANDEUR

Raison sociale :

N° SIRET : Code APE :

Nom et prénom du président ou de son représentant :

Téléphone : Fax :

Mobile : Adresse mail :

Référent technique :

Téléphone portable :

LIMITES DE PRESTATIONS

Le demandeur devra s'adapter à la puissance disponible. Si le lieu choisi de la manifestation n'a pas d'installation électrique ou que la puissance est insuffisante, **le demandeur devra prévoir son alimentation électrique** en louant un groupe électrogène (prévoir coûts de location + transport et fluides).

Prestation	À la charge des services techniques	À la charge de l'organisateur
Branchement électrique	Mise à disposition du coffret de branchement (fixe ou mobile)	Pas d'intervention
Groupe électrogène extérieur	Pas d'intervention	Réservation, frais de location, livraison, transport, carburant
Eau potable	Mise à disposition du robinet de puisage	Frais de distribution selon comptage
WC chimique	Pas d'intervention	Réservation, frais de location, livraison, transport, vidange
Propreté (nettoyage voirie)	Métropole NCA	Pas d'intervention
Déchets (collecte)	Métropole NCA	Pas d'intervention

ÉLECTRICITÉ ET SÉCURITÉ INCENDIE

Sources d'alimentation électrique

Installation fixe Groupe électrogène Branchement provisoire

Besoin d'alimentation électrique oui non

Nombre exact de prises mono 16 A :

Nombre exact de prises tri 32 A (3P + T) :

Nombre exact de prises tétra 32 A (3P + N + T) :

Nombre exact d'adaptateurs :

Équipements dont l'alimentation est demandée oui non

Réfrigérateur

Congélateur

Friteuse électrique

Équipements de sonorisation ou de lumière

Autres

NB : toute demande devra être accompagnée des plaques signalétiques des matériels (photo à joindre)

Coffrets mobiles disponibles pouvant être mis à disposition par la Ville (à titre d'information)
Coffret 6 prises mono 16 A
Coffret 4 prises mono 16 A + 1 prise tétra 32 A
Coffret 4 prises mono 16 A + 2 prises tétra 32 A

Besoin d'extincteurs oui non si oui, préciser le type :

EAU ET NETTOYAGE

Besoin de point d'eau oui non

Nombre, débit, évacuation prévue :

Nettoyage oui non

Fréquence, surface, horaires :

RESPONSABILITÉS

En cas de non respect par le demandeur des consignes visant à assurer la sécurité des biens et des personnes, la ville se décharge de toute responsabilité.

En cas de survenue de sinistre, la responsabilité du demandeur pourra être mise en jeu et la ville pourra demander le remboursement des frais liés à la réparation des dégâts matériels occasionnés.

CONSEIL ET ASSISTANCE

Avant la manifestation, afin de faciliter la préparation et l'organisation de celle-ci, les services techniques pourront répondre à toute question technique du demandeur dans les délais de traitement de la demande.

Demande de conseil technique oui non

Pendant la manifestation, en cas de difficulté technique imprévue et sérieuse, vous pouvez contacter l'astreinte technique au 06 80 93 97 36.

AUTRE DEMANDE

Pour toute autre demande, merci de contacter la direction des sports et de la vie associative : d.boudet@ville-carros.fr